Comment lutter ?

Il ne s’agit pas ici d’avoir une réflexion générale sur la lutte de classes, ses formes et ses rythmes, même si cela n’est pas sans intérêt (1).

Plus concrètement, il s’agit de savoir comment lutter maintenant, au vu des contestations grandissantes à l’égard de la politique gouvernementale de casse des services publics, des statuts, du droit à l’éducation, voire des plus simples droits humains comme dans le cas des réfugié.e.s.

La mobilisation étudiante qui cherche à s’étendre, contre la sélection à l’université, y répond : AG massives, mise en place d’une coordination nationale. Et malgré une répression, voire l’intervention directe de nervis fascistes… qui pour l’instant ne suffisent pas à étouffer le mouvement, comme le montre l’AG importante d’étudiant.e.s de Montpellier qui vient de voter l’occupation illimitée de l’université suite aux agressions médiatisées dont ils/elles ont été victimes.

La grève cheminote en préparation y répond aussi. Voici un conflit social qui concerne toute la population. Non seulement car les usager.e.s vont être les premier.e.s touché.e.s par la contre-réforme. Mais aussi parce que la fermeture de lignes et la casse du statut, c’est ce qu’entend faire le gouvernement avec toute la Fonction publique dans le cadre d’“Action publique 2022” : plan de départs “volontaires”, développement du management, recrutement sous contrat (précaire bien entendu)… et enfin parce que le but du pouvoir est de casser une profession syndiquée et organisée, capable de mobilisations intercatégorielles puissantes. Bref, l’un des cœurs du mouvement ouvrier organisé.

L’AG des 500 cheminot.e.s de Paris-Nord donne la réponse appropriée à la question “comment lutter” : en votant la grève reconductible à partir du 03 avril, pour le retrait pur et simple de la réforme ferroviaire, dans laquelle il n’y a rien à négocier ni à discuter. C’est l’inverse d’une stratégie se contentant de journées d’action espacées, et de la volonté gouvernementale d’enfermer les syndicats dans des discussions sur les modalités d’application de sa réforme. Qu’on en juge (Le Figaro du 15 mars) : “Le texte du projet de loi présenté ce matin apparaît comme un cadre législatif dans lequel les cases n’ont pas été remplies. Les grandes lignes de la réforme sont bel et bien là… En revanche, ni les modalités ni le calendrier n’ont encore été précisés. […] Soixante-dix réunions ont été programmées avec les organisations syndicales, les dirigeants de la SNCF, les régions”. Et ce gouvernement, après la SNCF, compte utiliser la même méthode pour les retraites, la Fonction publique, les contre-réformes du bac et du lycée…

Outre les méthodes de lutte, la grève cheminote, mais aussi les autres luttes menacées par la politique de division et d’isolement du gouvernement, de dénigrement médiatique préparant la répression policière : occupant.e.s de la ZAD de Notre-Dame-des-Landes, personnels combattant la réforme du bac et du lycée, étudiant.e.s mobilisé.e.s… posent aussi la question de l’organisation de la solidarité active du reste du mouvement ouvrier. Motions de soutien, participation à des caisses de grève, information des personnels en donnant la parole aux intéressé.e.s, délégations auprès des AG de lutte… et surtout impulsion d’un mouvement de grève public-privé, pour la convergence et la victoire des luttes, pour la défaite de la politique de régression sociale.

Quentin Dauphiné, 28/03/2018

(1) Voir par exemple Socialisme ou Barbarie, L’expérience du mouvement ouvrier, tome 1 : Comment lutter, 10/18.